



Octobre, Novembre & Décembre 2017

SECRETARIAT DE MAIRIE

Accueil du public

le mardi de 16 à 19 h

Permanence des Elus

le vendredi de 18 à 19 h.

Pour rencontrer
le maire ou un adjoint,
prendre rendez-vous au secrétariat.

☎ 02 54 87 34 73

ou mairie.mulsans@wanadoo.fr

Site internet : www.mulsans.fr

**VIVE LES
VACANCES**



- Samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre
Reprise des cours le lundi 6 novembre
- Samedi 23 décembre au dimanche 6 janvier
Reprise des cours le lundi 7 janvier
- Samedi 24 février au dimanche 11 mars
Reprise des cours le lundi 12 mars
- Mercredi 25 avril au dimanche 13 mai
Reprise des cours le lundi 14 mai

Grandes vacances le samedi 7 juillet 2018

Rentrée le lundi 3 septembre 2018

Quelques numéros utiles

Syndicat scolaire de Maves

☎ 02 54 87 31 18

VAL D'EAU ☎ 02 54 81 40 84

Astreinte ☎ 06 88 84 05 30

Les Portes de l'emploi à MER

☎ 02 54 81 37 69

- Le lundi de 14 h à 17 h

- Le mercredi de 9 h à 12 h

Assistante sociale ☎ 02 54 55 82 82

Sapeurs-Pompiers ☎ 18 ou 112

Gendarmerie ☎ 02 54 81 41 20 ou
le 17

SAMU ☎ 15

Conciliateur de Justice :

Mme FONTAGNE

☎ 02 54 81 40 80 (prendre rendez-
vous à la Mairie de Mer)



Fête de Sainte Anne

Les préparatifs ont réuni les habituels volontaires pour passer et vérifier les commandes, trouver un orchestre, monter les stands et s'assurer que tout était bien en place.

La messe a été célébrée par le Père Pascal GONIN, puis l'apéritif offert par la municipalité permet d'ouvrir les appétits avant de se rendre au terrain des sports pour le repas basque. L'accueil musical par les « Les Pousses d'Epines » fut des plus chaleureux, rythmé et tonique grâce à cette banda qui nous réjouit tout au long du repas faisant participer les convives sur des airs populaires repris en cœur.

Le repas basque préparé par le traiteur SARL LANGEVIN de Sassay fut apprécié à sa juste valeur par les 180 convives : entrée, poulet basquaise, fromage de brebis et gâteau basque.

Après le tirage au sort de la tombola des enfants, ceux-ci apprécièrent les différents jeux en particulier la structure gonflable.

Ce fut alors l'heure du Paquito activité festive, sportive et ici comique du pays basque qui ne manqua pas de déclencher l'hilarité de tous.

Des activités plus ou moins sportives ont réuni 8 équipes pour divers jeux : basket, tir laser, tir à l'arc, etc. et qui malheureusement ne purent aller à leur terme en raison de la pluie.

On en profita pour tirer la tombola des adultes qui fit bien des heureux grâce aux nombreux lots généreusement fournis par des donateurs. Un grand merci à eux.

Une accalmie permit de faire des photos devant le panneau humoristique de la fête à Mulsans réalisé grâce au talent de Sandrine et d'admirer la remarquable exposition de vieux vélos de Monsieur Roger MOYER que nous remercions.

Enfin le corrigé du quizz consacré à la vie à Mulsans (ancienne et plus récente) a permis de récompenser Madame Françoise BOUILLON qui a gagné de nombreux produits culinaires locaux.

Malgré la météo défavorable, chacun était tout de même heureux d'avoir partagé cette journée festive et conviviale.

Nous attendons vos suggestions pour améliorer cette fête qui doit absolument se pérenniser et bienvenue à tous ceux qui viendront nous rejoindre au sein de l'organisation.

Un grand merci à tous les bénévoles.

Jean-Pierre ARNOUX

Quelques photos souvenirs
Fête de la Sainte Anne du dimanche 23 juillet 2017





Un grand merci à tous les généreux donateurs

Mairie de Blois, Cap Ciné, Labyrinthe de Beaugency, Festival de Montoire, Office de tourisme de Blois, Restaurant « Le Verlaine » à Blois, Auberge de Talcy, Garden Ice Cofe, Karting de Mer, Cemex, Zoo Parc de Beauval, Galettes Saint Michel à Contres, LCL Blois Maunoury, Véloland, Assurance Monceau à Selommes, Section basket de ADA Blois, Le château hanté de Fréteval, Le château de Villesavin, Le Château de Chaumont sur Loire, Aquavital, Pate à pain, Le Conseil Départemental de Loir-et-Cher, Bowling World à Blois, Laser game à Vineuil, M. BARDET promenade à cheval.

Les Seniors de Mulsans

Première réussite pour la foire à la brocante

Pour un coup d'essai, ce fut une réussite, malgré quelques « imperfections » minimales, qui seront prises en compte et corrigées lors des prochaines éditions, car il y en aura bien d'autres..., n'en doutons pas.

La première foire à brocante organisée par « Les Seniors de Mulsans », le samedi 8 juillet, autour du terrain de sports, a satisfait les exposants, dont bon nombre de la commune, mais aussi d'ailleurs, même si la date n'est pas encore inscrite officiellement dans le calendrier des brocantes, vide-greniers...etc.

Le temps a favorisé, aussi, la venue des visiteurs et, même s'il n'y avait pas la grande canicule, le côté bar-restauration rapide a été assez fréquenté et fort bien managé, comme le reste de la journée, par l'équipe du président Paul Bouillon, aux divers postes, dès l'aube.

Il a été décidé de renouveler l'expérience l'an prochain, toujours un samedi, le deuxième du mois de juillet, toujours et encore, car il a été constaté que peu de brocantes ou autres manifestations de ce genre se déroulaient un samedi, en région Centre-Val de Loire.

Toutefois, toutes les idées sont les bienvenues pour préparer l'édition 2018, toujours en équipe...

La prochaine brocante sera le samedi 7 juillet 2018.

Richard ODE



Photos Richard ODE

Ce qui s'est passé depuis le dernier bulletin



Lotissement Terres de Loire Habitat

Les travaux des logements Terres de Loire Habitat situés route de Blois avancent conformément au planning fixé.

Leurs disponibilités seront établies début 2018.

Court de tennis

L'abri du court de tennis a été détruit. Il était vétuste, dangereux, inutilisé.

La société MAHU a procédé à son enlèvement et à son recyclage.

Devant la désaffectation complète de l'activité tennis, nous réfléchissons à la reconversion du site et des locaux restants.



Travaux « Chemin Blanc »



Le chemin blanc reliant Epiez à la Bouzie a été remis en état par l'entreprise TAE : débernage, nivellement et apport de calcaire le rendant praticable dans de bonnes conditions.

L'accès du chemin blanc à la route départementale à Epiez à quant à lui été goudronné.



10 Route de Blois
41500 MULSANS
☎ 02 54 87 34 73
Courriel : mairie.mulsans@wanadoo.fr

Mulsans, le 1^{er} août 2017

Madame, Monsieur,

Afin d'améliorer le cadre de vie de ses habitants, la mairie entreprend d'importants travaux d'enfouissement des réseaux aériens, d'assainissement collectif et de renouvellement de la canalisation d'eau potable. Ils intéresseront le centre bourg de Mulsans, une partie de la route de Blois, la rue du Parc et la place de l'Eglise.

Ces travaux, réalisés en deux phases, débuteront dans la semaine du 4 au 8 septembre 2017 pour une durée prévisionnelle de 6 mois

La première phase concernera l'enfouissement des réseaux électriques, de téléphone et d'éclairage public. Une deuxième phase concernera le remplacement de la canalisation d'eau potable et les travaux d'assainissement place de l'Eglise et sortie du bourg, côté Blois.

En accord avec le Conseil Départemental de Loir et Cher, une déviation, principalement pour les poids lourds, sera mise en place par MAVES et SUEVRES. Le service de collecte des ordures ménagères sera adapté.

Nous vous remercions par avance de respecter les zones de travaux et les interdictions de circuler et de stationner afin que les entreprises puissent travailler. Nous vous assurons que tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité des usagers et limiter les désagréments causés par le chantier.

Nous vous prions de bien vouloir excuser la gêne temporaire occasionnée et nous restons à votre écoute et à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Maire,


Janick GERBERON

Secrétariat de mairie : le lundi de 8 h 30 à 17 h, le mardi de 8 h 30 à 19 h (accueil du public de 16 à 19 h), le mercredi de 9 à 12 h



 tracé des travaux



Les bébés 2017

Inahya KOSSY AMEGNITOU née le 16 février

Laly HERMELINE née le 17 février

Ethan ARNOU OLIVEREAU né le 17 avril

Calie RAFAEL née le 18 juin

Morgane ANSOINE, née le 6 juillet

Les mariages

Thérèse BAUDOUIN et Claude DAVID et se sont unis le 23 juin

Karine PIGEON et Franck CHAPIER se sont unis le 24 juin

Emilie RENOTTON et Maxime BORDE se sont unis le 8 juillet

Candice NIVETTE et Pierre RENEUE se sont unis le 22 septembre

Elise IMBRATTA et Julien DESTREE se sont unis le 23 septembre



Ils nous ont quitté

Jeanne BRETON BONZOM, le 6 janvier

Laurent MARCHAL, le 23 janvier

Marc HONNET, le 13 juin

Lors du recensement, il convient de faire une déclaration sur laquelle sont indiqués :

- Le nom, les prénoms, la date et le lieu de naissance du jeune concerné, ainsi que les mêmes éléments concernant ses parents
- L'adresse de son domicile.

Les pièces à fournir :

- Photocopie de la carte nationale d'identité
- Photocopie du livret de famille

La mairie lui remettra une **attestation de recensement** à conserver précieusement.

En effet, cette attestation lui sera réclamée s'il veut s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire ainsi que la conduite accompagnée) etc.

Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un **certificat de participation** (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Les données issues du recensement faciliteront en outre l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



Lotissement communal, rue de l'Ancien Moulin, proche du centre bourg

4 terrains viabilisés de 516 à 761 m² au prix de 42 € TTC le m².

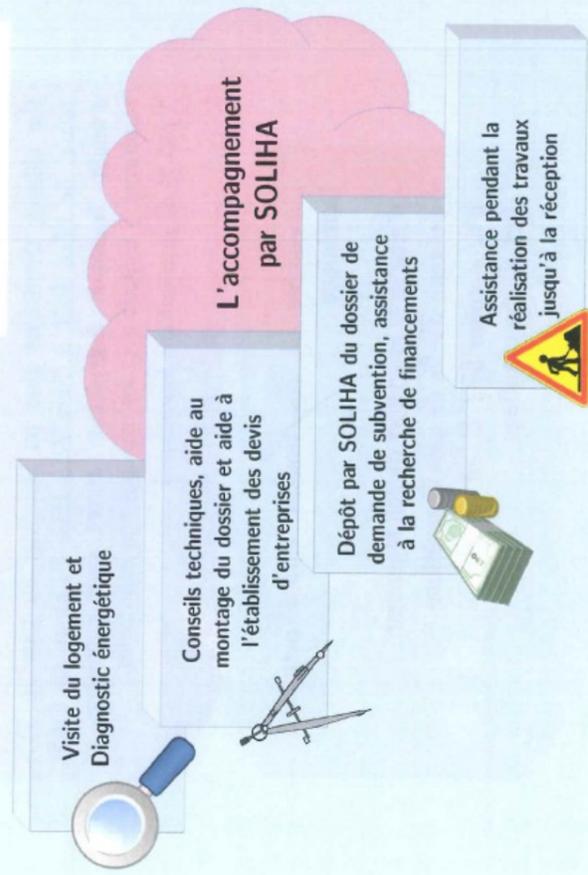
Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie ☎ 02 54 87 34 73

(le lundi de 8 h 30 à 17 h, le mardi de 8 h 30 à 19 h et le mercredi de 8 h 30 à 12 h)

ou par email : mairie.mulsans@wanadoo.fr

SOLIHA est une association, prestataire de services agréé par l'État, qui assiste le propriétaire tout au long de son projet.

FÉDÉRATION
SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



DES AIDES POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Vous êtes propriétaire de votre logement ?

Il a besoin de travaux de rénovation énergétique ?

Vous gagnez moins de 32 377€ par an pour une famille de 3 personnes*

*détail des plafonds de ressources page 4



Nombre de personnes composant le ménage	* Plafond de ressources
1	18 409 €
2	26 923 €
3	32 377 €
4	37 826 €
5	43 297 €
Par personne supplémentaire	5 454 €

* Revenu Fiscal de Référence

VOUS POUVEZ COMPTER SUR L'AIDE HABITER MIEUX

jusqu'à **10 000 euros d'aides** et jusqu'à **2 000 euros de prime** en fonction du coût des travaux



RENSEIGNEZ-VOUS VITE POUR ÊTRE BIEN CONSEILLÉ

02 54 42 10 00 Service gratuit + prix appel



BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

L'État a fait du développement des véhicules décarbonnés une priorité importante de sa politique de réduction des gaz à effet de serre. Le véhicule électrique constitue en effet une opportunité «verte» incontournable pour notre Pays, ne faisant aucun bruit, ne produisant aucune émission de quelque nature que ce soit.

Par conséquent les collectivités locales se sont vues confier la responsabilité de procéder au déploiement de bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides accessibles au public à tous moments, en vue de favoriser et de sécuriser les déplacements des usagers optant pour ce mode de transport.

Dans ce contexte, le SIDELC a développé une compétence optionnelle relative aux Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques, et mis en place, sur la base des données fournies par l'Observatoire de l'Economie et des Territoires du département de Loir-et-Cher, un programme départemental de déploiement d'un réseau de **100 bornes de recharge** :

- Placées à proximité des services publics, des commerces, des zones touristiques... en concertation avec les collectivités,
- Placées, en s'appuyant sur un partenariat avec ENEDIS, à proximité des réseaux d'électricité basse tension afin de limiter les besoins d'extension et de renforcement,
- Recharges lentes à accélérées (3 à 22 kVa),
- Bornes accessibles à tous et compatibles avec tout type de véhicule électrique,
- Configuration de type 1 (2 points de charge par borne / 2 places de stationnement).

Ce projet, estimé à environ 1 000 000 euros HT, qui s'inscrit parmi les projets dits « Investissements d'avenir », est porté par le SIDELC et financé à 50 % par une aide de l'Etat par le biais d'une convention de financement signée avec l'ADEME.

Le Président du SIDELC, Bernard PILLEFER

Le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie de Loir-et-Cher (SIDELC) est depuis sa création en 1978 l'autorité organisatrice des services publics de l'électricité au niveau départemental. Il est administré par le Comité syndical, installé le 25 juin 2014, organe délibérant composé de 58 délégués issus de l'ensemble des 283 conseils municipaux du département de Loir-et-Cher.

Gestionnaire, pour le compte de toutes les communes du département, des réseaux moyenne et basse tension, il en a délégué l'exploitation à ENEDIS Loir-et-Cher en 1993, pour 30 ans, et a défini avec lui les règles du service public.

Le SIDELC est un partenaire privilégié des communes du département de Loir-et-Cher et un investisseur institutionnel sur le réseau de distribution publique d'électricité (10 200 000 € TTC en 2016). Il ajoute également à la qualité de son expertise, au moment où l'ingénierie publique manque cruellement aux petites communes, la connaissance des autres réseaux que sont l'éclairage public et le téléphone.

Pour mémoire, au 31 décembre 2016, le réseau de distribution électrique départemental comprend 13 627 km de lignes basse et moyenne tension ainsi que 9 242 postes de transformation qui desservent près de 200 000 clients.

Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie de Loir-et-Cher (SIDELC)
 15 rue Franciade – CS 63414 – 41034 Blois Cedex
 Téléphone : 02.54.55.16.50 - Télécopie : 02.54.56.18.04 - Courriel : contact@sidelc.com

Séance du Conseil Municipal du Mardi 6 juin 2017

Encaissement chèque CAPITAL ENERGY

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a reçu un chèque de 710 € concernant les économies d'énergie suite aux travaux d'isolation de l'année 2014 de la mairie et de la salle des fêtes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, autorise l'encaissement du chèque de 710 €

Questions diverses :

Chemin blanc

Certains tronçons du chemin blanc d'Epiez à Suèvres seront remis en état par l'entreprise TAE pour la partie commune de Mulsans et par l'Entreprise TPRB pour les tronçons partagés avec la commune de Suèvres.

Le coût des travaux pour Mulsans s'élève à 25 008 € HT.

Pour cette réfection de voirie, une subvention de 13 000 € nous a été attribuée par le Conseil Départemental.

Local Tennis

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour l'enlèvement du local tennis.



Séance du Conseil Municipal du Mardi 19 septembre 2017

Encaissement chèque SMACL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'assurance SMACL nous avait adressé un chèque d'acompte de 3 279,60 €, couvrant une partie de remise en état du calvaire de Villefrisson.

L'assurance SMACL nous a adressé le solde par un chèque de 333,60 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise l'encaissement du chèque de 333,60 €

Nouvelle secrétaire à partir du 9 octobre

Martine LE GROUIEC a demandé sa retraite pour longue carrière à compter du 1er janvier 2018.

Audrey CORREIA la remplacera.

Arbre de Noël

L'arbre de Noël se déroulera le **dimanche 16 décembre** à la salle des fêtes de Mulsans. Les inscriptions vous seront adressées prochainement.

Repas des seniors

Le repas des seniors de Mulsans se déroulera le samedi 3 mars 2018 à la salle des fêtes de Mulsans.

Travaux Mulsans

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des panneaux de déviation « Interdiction aux poids lourds de plus de 3,5 tonnes sauf ayant droit » sur la route départementale 50 ont été commandés à l'entreprise Signature.

Le Conseil Municipal demande de commander un miroir qui sera placé rue Neuve.

Eglise de Mulsans « les pigeons »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'installer des pics anti pigeons sous le caquetoire. L'entreprise Anti Nuisibles a établi un devis pour un montant de 2 416 € HT qui a été accepté.

Vos activités pour la saison du 11 septembre 2017 au 18 juin 2018

Salle polyvalente Villerbon

- Atelier Gym zumba le lundi de 20 h 15 à 21 h 30 - 90 €
- Atelier Country dance le mardi de 18 h 15 à 19 h 15 - 90 €

Salle des fêtes de Mulsans

- Atelier danses en ligne le mercredi de 18 h 30 à 19 h 15 - 150 €

Forfait double activité :

- Gym zumba et country dance - 156 €
- Country dance et danses en ligne—196 €

Adhésion à Familles Rurales 24,50 € pour une famille, une année et toutes les activités Familles rurales, déductible au titre de don à hauteur de 66 % du montant.

Contacts pour tout renseignement

Marie-Claire Briant ☎ 06 89 47 28 56
 Claudette Lacaille ☎ 06 43 66 32 48
 Annick Verzellesi ☎ 06 44 77 45 11

Assemblée Générale extraordinaire

De la section Tennis de l'Eveil

Dissolution de la section tennis

Réunion le vendredi 10 novembre 2017 à 19 h 00 à la mairie de Mulsans



Depuis le 2 mars 2017, les demandes de carte nationales d'identité sont désormais traitées selon les modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Vous pourrez effectuer vos démarches pour la carte d'identité dans n'importe laquelle des 13 mairies du département équipées d'un dispositif de recueil mentionnés sur la carte ci-dessous et non plus obligatoirement dans votre seule commune de résidence.

La mairie de MER fait partie des 13 communes équipées de ce dispositif de recueils.

Pour éviter tout déplacement inutile, pensez à vérifier que la mairie où vous voulez faire votre démarche est bien équipée d'un dispositif de recueil.

Autre innovation, depuis le 2 mars 2017, vous pouvez remplir en ligne une pré-demande de carte nationale d'identité sur le site de l'ANTS (<https://ants.gouv.fr/>)

Attention : PRENDRE RENDEZ-VOUS auprès de la mairie. La pré-demande de carte d'identité ne vous dispense pas de vous rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier.

Un nouveau service : la pré-demande en ligne

Autre innovation, depuis le 2 mars 2017, vous pourrez **remplir en ligne une pré-demande de carte nationale d'identité**. Vous n'avez pas à renseigner de formulaire papier au guichet de votre mairie. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de cartes d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre. Cette pré-demande en ligne est facultative : il vous est possible de faire l'intégralité de votre demande de carte d'identité en vous rendant dans une mairie équipée de dispositif de recueil qui vous accompagnera dans votre démarche. Vous devrez alors compléter le formulaire papier.

Comment procéder :

- Je fais ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un Smartphone
- Je crée un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS)
- Je remplis les renseignements nécessaires à l'instruction de ma demande
- Je note ou j'imprime le numéro de pré-demande qui m'est attribué au terme de la procédure et qui me sera demandé lors de mon passage en mairie
- Je m'adresse à l'une des 13 mairies du département de Loir-et-Cher (depuis le 28 mars 2017 à toute mairie équipée d'un dispositif de recueil sur le territoire national)
- Je rassemble les pièces justificatives demandées (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photos d'identité, timbre fiscal le cas échéant. Le timbre fiscal peut être acheté en ligne si vous le souhaitez.)
- Je dois me présenter au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales
- Ma demande est instruite par les centres d'expertise et de ressources des titres CNI – passeports de la région Centre
- **Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande** (après avoir été informé de la mise à disposition de mon titre)

Echo sportif de Mulsans « Tennis de Table »
Saison 2017-2018 (50 ème de l'Echo Sportif Tennis de Table)
Bonne rentrée sportive à toutes et tous



Côté compétition

Nous avons engagé une équipe en 2ème division départementale.
Première journée de Championnat le samedi 30 septembre
(adversaire non connu à ce jour, championnat en cours de constitution).
Prochaines journées de championnat les 7 et 21 octobre, 4, 18 et 25 novembre ainsi que le 9 décembre.

Côté entraînements

Les horaires :

- mardi de 18 h 30 à 19 h 30 : plus de 14 ans,
- Mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 : moins de 14 ans
- Mercredi de 19 h 30 à 21 h 00 : compétition

La reprise des entraînements a eu lieu le mardi 12 septembre à 18 h 30 à la salle des Sports.

Si vous êtes intéressé(e)s pour pratiquer ce sport en loisir ou en compétition, vous pouvez vous inscrire auprès de Tania PEGUET (☎02 54 87 35 27) ou de Christel SACRE (☎02 54 87 38 13).

Côté tarifs

- Licence compétition = 72 €
- Licence loisir = 25 €
- Plus 20 € si participation aux Critérium fédéraux.

Côté évènements

- **Tournoi Gentleman**, tous les ans le CDTT41 section Sport en Entreprise organise un tournoi départemental ouvert à tout public.
Cette année, il aura lieu le vendredi 12 janvier 2018 à Chailles.
Les inscriptions se prennent sur place et les bénéfices de cette journée sont reversés à une œuvre caritative de Blois.
- **Tournoi Fin de saison et Barbecue**, la date retenue pour le tournoi de fin de saison et barbecue sera le samedi 28 mai 2018

L'Echo Sportif de Mulsans Tennis de Table vous souhaite de Joyeuses fêtes de fin d'année.



Logements « Terres de Loire Habitat »

La livraison des six logements est prévue en janvier 2018.

La commune de Mulsans dispose d'un logement réservé de type 3 de plain-pied d'une surface habitable de 70,80 m².

10 rue Bernard Guillard 41500 Mulsans

Pour plus de renseignements, contacter le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture :

Le mardi de 16 à 19 h, tél 02 54 87 34 73 ou par email mairie.mulsans@wanadoo.fr



Repas de Noël

Les Seniors de Mulsans

Le Samedi 16 décembre 2017, à 12 heures

Le traditionnel repas de Noël organisé par les Seniors de Mulsans sera délocalisé, comme l'année dernière, vers le restaurant « Palais des l'is », géré à Champigny-en-Beauce par les Mulsanais Isabelle et Sébastien Robert.

Un service de covoiturage sera mis en route, à partir du stade de Mulsans, avec rendez-vous à 11 h 30, sur place.

Une participation de 13 € sera demandée par adhérent(e) à jour de sa cotisation et les non-adhérents pourront également s'inscrire à ce déjeuner, sur la base de 31 € par convive.



Bulletin d'inscription

À déposer en mairie accompagné de votre règlement, avant le samedi 2 décembre 2017

Prénom.....

Nom.....

Adresse.....

.....

Participera au déjeuner

Sera accompagné(e) de personne(s), soit personne(s), en tout.

Désire être pris(e) en charge dans le cadre du covoiturage et sera accompagné(e) de Personne(s)

Ci-joint un chèque de €, représentant repas.



à noter!



Commémoration de l'Armistice de 1918

Communes de Maves, La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, Mulsans, Villexanton

CEREMONIE A MAVES

La population est invitée à bien vouloir commémorer
l'Armistice de 1918

Le samedi 11 novembre 2017

- 10 h 15 Dépôt d'une gerbe au monument aux morts de Mulsans
- 10 h 45 Rassemblement devant la mairie de Maves
- 11 h 00 Défilé, cérémonie du souvenir devant le monument aux Morts, dépôt de gerbes au cimetière de Maves
Retour à la salle polyvalente de Maves pour un vin d'honneur offert par la municipalité.

Le repas des seniors aura lieu le Samedi 16 décembre 2017
à Champigny en Beauce
Ci-joint le bulletin d'inscription à déposer à la mairie
Avant le 2 décembre 2017



Si vous avez été sages,
je viendrai
le dimanche 10 décembre
2017 à la Salle des fêtes de
Mulsans, en attendant, tu
peux colorier les cadeaux

